

15.0 crédits

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de : - réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer clairement les résultats de son travail.
Acquis d'apprentissage	Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un status quaestionis d'une problématique de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	Le travail de fin d'études consiste à faire le point de la question sur un sujet donné. Le promoteur du TFE est librement choisi par l'étudiant parmi les membres du personnel académique ou scientifique, titulaire d'un doctorat, du département d'histoire de l'art et archéologique. Les lecteurs sont choisis par le jury.  Le corps du TFE, indépendamment de la bibliographie, des illustrations et des annexes, comptera entre 40 et 60 pages (comportant 2000 caractères par page).  Lors du dépôt (en trois exemplaires), le TFE sera accompagné d'un résumé, en 20 lignes maximum (tirage papier et support électronique).
Autres infos :	Evaluation : L'évaluation du TFE appréciera l'aptitude à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, à mener une enquête heuristique de qualité, à appliquer aux travaux et/ou sources utilisés les principes de la critique documentaire, à synthétiser les informations récoltées et à en assurer la communication écrite.
Cycle et année d'étude :	<a href="#">&gt; Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a>
Faculté ou entité en charge:	ARKE